

# CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE RAYMOND GOUPILLON

Mise à disposition : le ..... 2024 ou  
du ..... au ..... 2024

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse administrative ou personnelle : .....  
.....

Portable obligatoire : .....

Adresse mail : .....@.....

N° carte d'adhérent obligatoire : ..... (à jour de sa cotisation pour l'année en cours)

| FORMULE                                                                     | PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA SALLE |       |
|-----------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|-------|
| <b>week-end</b> (du samedi 10 h au lundi 12 h)                              | <input type="checkbox"/> €                            | 150 € |
| <b>en semaine uniquement à la journée</b> (du matin 8 h à 8 h le lendemain) | <input type="checkbox"/> €                            | 75 €  |

## Documents à remettre dans le délai d'un mois après la pré-réservation :

- un chèque correspondant à ma participation aux frais de fonctionnement, ou helloasso  
<https://www.helloasso.com/associations/asce-72/evenements/salle-goupillon>
- une **attestation** de mon assurance « responsabilité civile » pour la date choisie,
- un chèque de caution de 500 € pour les éventuels dégâts occasionnés,<sup>1</sup>
- un chèque de caution de 100 € pour le ménage,<sup>1</sup>
- une enveloppe affranchie au tarif de 20 gr libellée à l'adresse de l'adhérent <sup>2</sup>

**L'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur annexé (en particulier les consignes de sécurité), les accepte et s'engage à respecter les conditions y figurant.**

**Le téléphone fixe de la salle a été supprimé, par conséquent l'utilisateur devra être en possession d'un téléphone portable en fonctionnement pour alerter les secours.**

Date : ..... / ..... / 20.....

Nom et Prénom avec mention « lu et approuvé »

Signature :

**A retourner à la Permanence de l'ASCE, toute demande incomplète ne pourra être prise en compte.**  
Les sacs poubelles, papier toilettes, produits et torchons vaisselle ne sont pas fournis.

1 Les chèques de caution vous seront retournés après réception à la permanence de l'ASCE 72 de la fiche rouge État des lieux  
2 Uniquement si l'adhérent souhaite le retour de ces chèques de caution. A défaut, les chèques seront détruits.